

Bordereau d'envoi des justificatifs / ISN Grêle 2023 Bouches-du-Rhône

N° SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

N° PACAGE : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| (les 5 derniers chiffres significatifs)

NOM DU DEMANDEUR D'AIDE :
(correspondant au SIRET actif et aux pièces justificatives)

Prénom :

OU RAISON SOCIALE DU DEMANDEUR D'AIDE :
(correspondant au SIRET actif et aux pièces justificatives)

Adresse postale du siège social :

Code postal :

Commune :

Adresse mail (écrire lisiblement en minuscules) (obligatoire) :

Numéro de téléphone portable (obligatoire, ou tél fixe) :

Justificatifs joints : plus d'infos sur le site de la préfecture <https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture/Calamites-agricoles-Indemnite-de-solidarite-Nationale-ISON/Reconnaissance-de-l-alea-grele-de-mai-juin-2023/Reconnaissance-de-l-alea-grele-de-mai-juin-2023>

- ◆ Votre **RIB** (correspondant AU NOM DU DEMANDEUR ou à la raison sociale et au SIRET déclaré)
- ◆ Annexe **1A remplie et signée par votre comptable**
- ◆ ou Annexe **1B complétée et signée par vos soins** accompagnée des pièces justificatives de vos rendements historiques
- ◆ Pièces justificatives du rendement ou des quantités récoltées de l'année 2023
- ◆ Pour les nouveaux installés ou jeunes agriculteurs, une attestation d'affiliation MSA mentionnant la date d'installation
- ◆ Bordereau d'envoi complété, à placer impérativement en première page de votre dossier papier à envoyer à l'adresse figurant en bas de page.

Date / /2024

Signature

Contact : ddtm-calamite-agricole@bouches-du-rhone.gouv.fr

DDTM Bouches-du-Rhône, Service Agriculture, Aléas Climatiques, 16 rue A. Zattara – 13332 Marseille cedex 3